

Compte-rendu du 3^{ème} conseil d'écoles Tenu le jeudi 26 mai 2016 (17h45 - 21h30)

Présents :

- **Equipe enseignante** : Mme Pessin (maternelle), Mme Viano (CE2- CM1-CM2), Mme Bonsembiante-Vailloud (Maternelle), Mme Commun (CP-CE1), Mr Carlier (CE2-CM1-CM2)

- **Municipalités** :
 - * Saint Prix : Mr Moncharmont, Mme Simmonot, Mme Beraud
 - * Saint-Léger sous Beauvray : Mme Ducreux
 - * Glux en Glenne : Mme Alévêque
 - * Monthelon : Mr Coulpied
 - * La Grande-Verrière : Mme Simmonot, Mme Barnay

- **Parents d'élèves élus** : Mme D'Agvano, Mme Guillon, Mme Koenig, Mme Cattenoz, Mme Létendard

- **Communautés de Communes** :
 - CCBVA : Mme Bouthray
 - CCGAM : Mr Mouche

Excusés :

- **Education Nationale** : Mr Perriau, Inspecteur de l'Education Nationale
- **Equipe enseignante** : Mme Rebieres (CE2- CM1-CM2, Monthelon)
- **Parents d'élèves élus** : Mme Ménager

1- Approbation du compte-rendu du 2e conseil des écoles

Le compte-rendu du 2e conseil des écoles est approuvé par les membres du conseil d'école.
Dès la prochaine rentrée scolaire, les conseils d'école se dérouleront systématiquement en commun avec la mise en place d'une direction unique au sein du RPI.

2/ Actions pédagogiques menées pendant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

<i>Ecole de La Grande-Verrière</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Découverte des monuments d'Autun -Projet théâtre : représentations, visite du théâtre * « Un petit nuage sur la Terre » début mars * Représentation de « La flûte enchantée » fin mai -Repas de fin d'année à la salle des fêtes de Verrière avec les cycles 3 de Monthelon
<i>Maternelles Verrière</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Portes ouvertes le jeudi 11 février de 15h45 à 18h - Piscine du 4 janvier au 10 avril pour les élèves de Grande Section -Découverte du patrimoine : activités autour du théâtre Romain (le 4 avril) pour les élèves de grande section - fête de l'USEP le jeudi 26 mai
<i>CP-CE1</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Piscine 4 janvier au 10 avril -Projet dix mots dix mois : concours littéraire organisé à l'échelle nationale sur le thème de la francophonie -Découverte du patrimoine : activités autour du théâtre Romain (le 4 avril) -Patinoire le 12 février - fête de l'USEP le jeudi 26 mai
<i>Ecole de Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Projet avec la Maison du Patrimoine Oral d'Anost (Visite d'une journée et présentation de métiers du Patrimoine pour les C3 ; ballade contée pour les C1) -Sorties à la bibliothèque du village -Participation à « Ecole et Cinéma » -Chasse au trésor du village en fin d'année
<i>Maternelle Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Réalisation d'une fresque -Rencontre sportive avec les classes de maternelle des écoles du secteur d'Etang sur Arroux le vendredi 8 avril 2016 -Portes ouvertes avant chaque vacances -Piscine en mai et juin pour les élèves de Grande Section avec les C3 -Représentation de « Un petit nuage sur la terre » début mars en partenariat avec le théâtre d'Autun -3 journées au poney-club de Verrière
<i>CE2-CM1-CM2 Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Piscine en mai et juin -Concours du petit journal du patrimoine (thème : Métiers et Savoir-faire) -Sortie au théâtre d'Autun fin mai pour la représentation « La Flûte enchantée » -Correspondance avec les Etats-Unis et Mâcon -Sortie nature/sciences avec la fédération de pêche : 2 interventions -Présentation du collège par un professeur - participation au concours d'anglais organisé par l'Inspection -Echange avec des anciens combattants (sur la Première Guerre Mondiale) : Jeudi 30 juin
<i>CE2-CM1-CM2 Monthelon</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Repas de fin d'année à la salle des fêtes de Verrière -Echange avec des anciens combattants (sur la Première Guerre Mondiale) : Jeudi 30 juin -Projet autour de la faune en eau douce (avec les cycles 3 de Saint-Léger) : Projet proposé par l'inspection de l'Education Nationale et la fédération de pêche.

➤ Sorties scolaires et animations

*Pour les deux classes de La Grande-Verrière : une journée à Autun avec visite du théâtre municipal et de ses coulisses, pique-nique suivi d'une visite guidée de la ville à bord du Petit Train.

*Pour les deux classes de Saint-Léger : sortie au château de Couches fin juin

*Pour la classe de Monthelon : Sortie au château de Guédelon (Jeudi 9 juin).

* Fête de l'école et Kermesse : samedi 18 juin à partir de 10h.

La question du filtre des entrées est évoquée. En effet, l'état d'urgence implique la mise en place de mesures sécuritaires dont le contrôle des entrées et des sacs lors des manifestations mais les membres du conseil d'école s'accordent sur le fait qu'il semble difficile de demander à des parents de fouiller les sacs.

Précision est toutefois apportée : il ne s'agit pas de fouille mais d'un simple contrôle visuel.

Mr Mouche en profite pour rappeler les différentes étapes d'organisation :

*L'association de parents prend en charge l'organisation et présente son dispositif de sécurité (par écrit) à la mairie, qui valide le dispositif ou non.

*Indique par un affichage qu'il s'agit d'une fête privée. Monsieur Mouche insiste sur l'importance de passer par l'écrit qui laisse des traces.

La directrice précise que les mails sont échangés, que la recherche des parents est en cours, et que le gendarme référent est au courant. Un dispositif de ronde est, en effet, prévu.

Un représentant de parents d'élèves élu souligne l'importance de maintenir le spectacle.

Une enseignante propose la distribution de cartons d'invitation (procédé choisi à Curgy) que chaque famille distribue à ses proches (5 ou 6 cartons). Cela faciliterait le contrôle à l'entrée.

2/ Activités Pédagogiques Complémentaires :

Bilan 2015-2016 :

Les APC ont été organisées sous forme d'aide personnalisée mais également pour la mise en place de projets.

Monthelon : prise en charge de 5 élèves.

La Grande-Verrière: prise en charge de 26 élèves.

St Léger sous Beuvray : prise en charge de 28 élèves.

2016-2017 :

Pour l'année scolaire 2016-2017 : maintien des 36h qui serviront soit pour de l'aide personnalisée soit pour des activités culturelles comme précédemment.

Les jours et horaires seront définis en fonction de l'équipe enseignante en place.

3/ Réorganisation du RPI

Suite au courrier d'alerte reçu par les mairies en fin d'année 2014-2015, les mairies ont été tenues de trouver une nouvelle réorganisation de leur RPI sous peine d'être contraint de faire face à une fermeture de classe à court terme. En effet, les effectifs étant en légère baisse, il s'agit de donner un nouvel essor à ce regroupement. Ce type de RPI n'étant, en effet, viable qu'entre 100 et 150 élèves scolarisés.

*Un pôle par cycle

Les mairies, après délibération des conseils municipaux et en concertation avec l'Education Nationale, se sont mises d'accord pour une réorganisation du RPI par pôle.

Aussi, à compter de la rentrée de septembre :

- Les maternelles seront scolarisés au sein de l'école de La Grande-Verrière
- Les cycles 2 (CP-CE1-CE2) seront scolarisés au sein de l'école de Saint-Léger sous Beuvray
- Les cycles 3 (CM1-CM2) seront scolarisés au sein de l'école de Monthelon.

A noter que suite aux changements de programmes, les CE2 font désormais partie prenante du cycle 2. Les cycles 3 concernent désormais les CM1, CM2 et sixième.

*Organisation de la semaine pour 2016-2017

	Ecole de Monthelon (1 classe)	Ecole de La Grande-Verrière (2 classes)	Ecole de St Léger sous Beuvray (2 classes)
Lundis, mardis, jeudis et vendredis	9h - 12h 13h45 - 16h Activités périscolaires de 16h à 17h pour les élèves ne prenant pas le bus	8h45 - 11h45 13h15 - 15h30 Activités périscolaires de 15h30 à 16h15	8h45 - 12h 13h30 - 15h30 Activités périscolaires de 15h30 à 16h30
mercredis	9h - 12h	8h45 - 11h45	8h45 - 11h45

*Transports

La réorganisation des transports est présentée par Monsieur Mouche.

Un courrier détaillé parviendra aux familles le plus rapidement possible afin de préciser les modalités pratiques de la réorganisation.

De plus, suite à la demande des représentants de parents d'élèves élus, Monsieur Mouche et les municipalités envisagent la tenue d'une réunion d'information au sein des communes de Monthelon, La Grande-Verrière et Saint-Léger sous Beuvray le 1^{er} juin 2016.

*Effectifs et répartitions pour l'année 2016-2017

Au 26 mai 2016 :

LA GRANDE-VERRIERE		SAINT-LEGER SOUS BEUVRAY		MONTHELON
TPS PS MS	MS GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
TPS (?) + 12 PS + 6 MS	10MS + 11GS	15 CP + 4 CE1	4CE1 + 15 CE2	14 CM1 + 8 CM2
18 + TPS	21	19	19	22
39 + TPS		38		22
99 + TPS				

Les répartitions des deux classes de maternelle sont susceptibles de varier en fonction des futures inscriptions de TPS.

Les répartitions des deux classes de CP-CE1-CE2 sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions.

Une représentante de parents d'élèves élue interroge quant à la répartition des MS et des CE1 au sein

des classes. Les enseignantes précisent que les élèves seront répartis en fonction de leur degré d'autonomie.

*** Projet de scolarisation des enfants de moins de trois ans**

- Présentation du projet :
 - *Les TPS seront scolarisés dans la classe de TPS-PS-MS.
 - *Une ATSEM sera à temps plein (Mme Lamalle-Pinard).
 - *Enfants concernés : nés entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2014)
- Un projet de scolarisation est rédigé et soumis à validation par le conseil d'école et l'inspection de l'éducation nationale.
- * Les modalités d'accueil de la rentrée seront adaptées au besoin de l'enfant. Un projet partagé équipe enseignante/famille fixera précisément cet emploi du temps.
- *Des portes ouvertes seront organisées.
- *Une communication via un site internet permettra aux familles d'être tenues au courant des activités au sein de la classe, en plus du cahier de liaison et du cahier de progrès habituels.
- *Cantine : Les enfants mangeront en petits groupes dès 11h30 lorsque la cantine sera sur place.
- **Travaux prévus au sein de l'école de La Grande-Verrière (Parole laissée à Mme Barnay) :**
 - ***Classes** : La classe actuelle de maternelle a été repeinte durant les vacances d'Avril. La seconde classe sera également repeinte pour la rentrée 2016.

***Sanitaires/dortoir** : Les sanitaires seront refaits et la salle de sieste également.

***Cantine** : construction d'un bâtiment de plain-pied dans la poursuite de l'école au cours de l'année 2016-2017 (à la place des anciens WC dans la cour). Livraison au plus tôt 1^{er} trimestre 2017 (étude de sol demandée, le périmètre des bâtiments de France ralentit les démarches). Jusqu'à cette date, un transport sera mis en place pour le trajet école- salle des fêtes.

Mr Mouche rappelle l'importance de mettre tous les moyens nécessaires pour obtenir un pôle maternel de qualité.

***Sieste** : Les enfants seront couchés au retour de cantine, et se réveilleront selon leurs besoins.

*L'organisation spatiale et matérielle de la classe sera adaptée (accès aux toilettes, à l'eau, collation de milieu de matinée, etc).

Concernant la collation : Une réflexion est menée concernant le projet « Un fruit pour la récré » proposé par l'Union Européenne. D'autre part, l'équipe enseignante envisage une collation à base de produits locaux. Le financement est à l'étude.

***Equipe pédagogique pour l'année 2016-2017**

La réorganisation du RPI s'accompagne de la mise en place d'une direction unique qui sera assurée par Mme Bonsembiante-Vailloud. Celle-ci bénéficiera d'une journée de décharge par semaine afin d'assurer ces fonctions.

-**Saint-Léger sous Beuvray** :

Départ de Mme Pessin qui a obtenu sa mutation dans une autre école.

- CP-CE1 : un professeur des écoles titulaires sera nommé ultérieurement
- CE1-CE2 : Mme Commun

-La Grande-Verrière :

- TPS-PS-MS : Mme Bonsembiante-Vailloud + un professeur des écoles assurant la décharge de direction un jour par semaine.
- MS-GS : Un professeur des écoles stagiaire à mi-temps, complété d'un professeur des écoles à mi-temps également.

-Monthelon :

- Cycle 3 : Mme Rebières + un professeur des écoles assurant le complément de Mme Rebières un jour par semaine.

***Personnel**

L'équipe enseignante soulève la question du personnel prévu pour la rentrée 2016 dans les différentes écoles. En effet, la restructuration du RPI implique un mouvement du personnel au sein des écoles.

Monsieur Mouche précise que le personnel concerné sera rencontré prochainement afin de préciser les missions de chacun. Toutefois, il confirme que les deux ATSEMS auront les mêmes missions.

Réunions de rentrée pour l'année 2016-2017

Les dates seront définies ultérieurement par l'équipe pédagogique en place et vous seront communiquées à la rentrée de septembre.

Listes des fournitures scolaires :

Seul du petit matériel sera demandé. Les listes parviendront aux familles courant juin si possible, en fonction de l'arrivée des nouveaux enseignants.

Journée de solidarité :

Les équipes seront présentes dans les locaux scolaires le mercredi 6 juillet et le jeudi 7 juillet 2016. Les communes ont été sollicitées pour apporter leur aide lors du déménagement des meubles et du matériel entre les différentes écoles suite à la restructuration du RPI. Les municipalités y ont répondu favorablement et nous les en remercions vivement.

6/ Bâtiments scolaires et occupations de ceux-ci.

Travaux dans les écoles

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
Monthelon		Porte d'entrée sera changée : porte en PVC	
St Léger	Rénovation de l'accès extérieur au dortoir Installation de bancs dans la cour Installation d'une fermeture du portail principal et d'un interphone	Changer le petit toilette pour un plus grand Rehausser le lavabo Changer le point d'eau à côté de la classe des C3 Remplacer le photocopieur et mise en réseau	Connexion internet Aménagement de la cour (bac à sable, bancs, tables...) : pelouse, goudron et sable prévus
La Grande-Verrière	-Peinture de la classe maternelle -chauffage dortoir -Installation d'une sonnette à l'entrée principale de l'école -Bandes anti-pince doigts préau et classe C2 installées -Installation d'une barre pour bloquer la seconde grille d'évacuation d'eau dans la cour	Abaisser le tableau de la classe de cycle 2 Décrocher le nouveau tableau pour le transporter dans la classe de Saint-Léger *toilettes future classe MS/GS + évier + eau chaude *Changement bac d'évier dans la classe + eau chaude *couverture du sol partielle ou totale	- Modifier le système d'ouverture des portes du couloir principal de l'école pour une ouverture vers l'extérieur du bâtiment. -Revoir la porte d'accès au préau par la rue : problème d'étanchéité : air/eau -Installation d'un digicode ou d'un interphone à l'entrée principale de l'école

L'équipe enseignante remercie les agents techniques, les secrétaires de mairie ainsi que les maires pour leur réactivité et leur écoute.

7/ Point coopératives scolaires

St Léger sous Beuvray : 1849,92 € au 22 mai 2016

Monthelon/La Grande-Verrière : 3913,07 € au 24 mai 2016.

8/ Questions diverses :

* Droit d'inscription aux services périscolaires de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan :

Un problème d'injustice entre les deux communautés de communes est soulevé. En effet, les élèves scolarisés au sein des écoles de La Grande-Verrière et de Monthelon pour la rentrée 2016 payeront 20 euros de droit d'inscription (dans la limite de 30 euros par famille) alors que les élèves scolarisés à Saint-Léger sous Beuvray ne payeront pas, l'école ne relevant pas de la même Communauté de Communes.

Pascal Mouche précise toutefois que les pratiques seront harmonisées lors de la fusion de la CCGAM et de la CCBVA en janvier prochain.

*Stationnement gênant :

A l'école de la Grande-Verrière, un problème de stationnement gênant est dénoncé. Les voitures s'arrêtent avant l'entrée du parking bloquant ainsi son accès. Nous rappelons aux utilisateurs du parking qu'il convient de respecter l'accès.

Concernant la vitesse excessive des voitures passant devant l'école, des solutions sont envisagées par la municipalité pour assurer la sécurité des élèves le matin et le soir à la descente et à la montée des bus.

L'équipe enseignante tient à remercier les municipalités ainsi que l'association « Les petites Canailles » pour leurs subventions ayant permis la réalisation de divers projets pédagogiques au sein du RPI.

Un grand merci également aux familles pour leur participation aux diverses manifestations.

Pour le conseil d'école,
Mme Bonsembiante-Vailloud